

### Recrutement des personnels administratifs 2025

Les inscriptions sont enregistrées par internet, exclusivement sur le site du ministère de l'Éducation nationale du 11 février 2025, à partir de 12 heures, au 13 mars 2025, 12 heures (heure de Paris), à l'adresse suivante : <https://www.education.gouv.fr/siac3>. Il est nécessaire de vérifier si le concours qui vous intéresse existe dans votre académie. Sinon, possibilité de s'inscrire dans une autre académie.

### Recrutement sans concours ADJAENES 2025

Recrutement dans le premier grade du corps. Il existe deux voies d'accès aux recrutements sans concours dans le grade d'adjoint administratif : par la voie d'une commission de sélection; par la voie du PACTE (Parcours d'Accès aux Carrières de la fonction publique Territoriale, hospitalière et d'État). Les inscriptions au PACTE sont reçues exclusivement par France Travail.

### Concours de recrutement 2025 ADJAENES

Recrutement dans le second grade du corps. Les épreuves écrites ont lieu le vendredi 11 avril 2025; les dates des épreuves orales d'admission sont du ressort des recteurs d'académie.

### Concours de recrutement SAENES classe normale et supérieure 2025

Recrutement dans le premier ou second grade du corps.

Le 9 avril 2025 : épreuve de cas pratique et épreuve de questions à réponse courte.

- Cas pratique (concours externe et interne) : de 9 heures à 12 heures.
- Questions à réponse courte (concours externe) : de 14 heures à 17 heures.

Les dates des épreuves orales d'admission sont du ressort des recteurs d'académie.

### Départ à la retraite

La transmission de la demande de radiation des cadres à son administration de rattachement pour retraite, hors invalidité, est supprimée à compter de l'année 2025. Une circulaire du 27 janvier 2025, publiée au BOEN, présente les modalités de gestion des retraites.

### Circonscription d'IEN

Lors du groupe de travail sur les SIRH du 11 février, le SNASUB-FSU a appris la fin d'ARIA, remplacée par une nouvelle application qui sera opérationnelle dans les académies à partir de novembre 2025.

## Combatif, déterminé et prêt à en découdre !

Le congrès de notre fédération a rassemblé plus de 700 délégués issus des syndicats nationaux, des sections départementales fédérales et des tendances. La délégation du SNASUB était représentée par 18 délégué-es choisis en fonction du résultats des élections fédérales pour chaque tendance (11 UA, 4 EE, 1 URIS, 2 FU).

Nous avons donc participé aux travaux du 3 au 7 février à Rennes. Le processus démocratique voulait que l'on étudie les amendements des 4 textes qui avaient été soumis, dans un premier temps, à la sagacité des adhérent-es de la FSU dans des

congrès départementaux qui se sont tenus en décembre ou janvier. Puis un travail d'amendements s'est poursuivi pendant le congrès lui-même dans des commissions jusqu'à leur présentation en séance plénière. Les textes ont été largement adoptés par l'ensemble des congressistes ainsi que l'intégration dans le règlement intérieur d'une cellule VSS (violences sexistes et sexuelles).

Enfin, Caroline Chevé a été élue secrétaire générale de la FSU par la direction nationale de la fédération le vendredi matin et remplace donc désormais Benoit Teste qui occupait cette fonction depuis 2019.

### Congrès de la FSU



Pour le SNASUB-FSU, chaque congrès de la FSU est important, tant il permet de consolider les liens qui nous unissent aux autres syndicats de la fédération et de démontrer que l'unité des personnels, enseignant-es ou non, est primordial pour défendre nos services publics tout en faisant partager nos mandats à l'ensemble de la fédération.